



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE du 16.10.2021 à 09h00 à Poliez-le-Grand

- **Ouverture de l'Assemblée – Bienvenue**

Yvan, vice-président, ouvre l'assemblée à 09h15 et salue les délégués. Il les remercie du temps consacré à leurs chorales. Cette séance a lieu en présentiel, dans le respect des mesures sanitaires liées au Covid. Il adresse une bienvenue particulière à Céline Balducci et Olivier Schmid, nouveaux membres du Comité. Il adresse également la bienvenue à la nouvelle secrétaire, Françoise Balducci.

Il souhaite la bienvenue à la délégation de la Fête Cantonale de Gland 2023, qui va nous expliquer la fête.

Concernant Lise, elle est toujours hospitalisée mais a transmis un message à Yvan à l'attention des délégués. « Chers amis ! Je tiens à vous saluer chaleureusement lors de cette assemblée à laquelle je ne peux participer. Je suis malheureusement toujours à l'hôpital, mais je sais que les rênes de la SCCV sont entre de bonnes mains et je remercie tous mes collègues d'avoir pris à cœur de veiller à la bonne marche de notre chère société. Pour moi le cauchemar touche à sa fin et je me réjouis de vous retrouver au plus vite. Avec mes cordiales pensées, Lise Dutruy »

Yvan excuse Claude-Alain Mani, président de l'USC, Céline Grandjean, présidente de l'AVDC et les 8 sociétés excusées. 38 sociétés sont représentées.

Les scrutateurs sont Olivier Schmid et Christophe Grunder.

Une modification de l'ordre du jour, le point Voixâges passe en point 3.

- **Procès-verbal de l'AD 2019 à Renens et PV résiduels de l'AD 2020 et 2021**

Les procès-verbaux 2019, 2020 et 2021 sont acceptés à l'unanimité.

- **voixâges**

Edwige informe les délégués que le projet, issu d'un leg de CHF 25'000.-, est repoussé à des temps meilleurs. L'œuvre est écrite et les textes sont prêts, mais des difficultés de logistique et financiers ont poussé la Commission de musique à réduire la voilure. Après étude, nous avons trouvé dommage de dénaturer cet oratorio pour chœur d'hommes, mixtes, de dames et de jeunes. La décision a donc été prise de repousser ce projet entre deux fêtes, par exemple en 2025. C'est un déchirement car cette œuvre se voulait rassembleuse, mais nous avons bon espoir de pouvoir la mener à terme.

- **FCCV 2023**

Yvan donne la parole à Gérald Cretegy, président du comité d'organisation de la FCCV 2023. Il est accompagné de Anne-Françoise Petit, présidente de la Récréation de Morges, co-responsable de la subsistance, et de Jacqueline Dang, de la société Le Chêne de Gland,

secrétaire générale. Il rappelle les dates de la fête, les 12, 13, 14 mai 2023, les festivités commenceront dans l'après-midi du vendredi.

Ci-dessous le résumé de leurs propos :

"C'est un grand plaisir pour lui de pouvoir donner les premiers éléments de la Fête et de pouvoir enfin chanter ensemble et promouvoir le chant. Pour la 50<sup>ème</sup> fête, le comité espère que cette fête plaira aux chanteurs. Il présente le concept général et les lieux qui accueilleront la fête.

C'est une Fête des retrouvailles et du renouveau, nos sociétés ont retrouvé le chemin des concerts et du bonheur de chanter ensemble. C'est un terrain fertile et il est temps d'insuffler un nouveau souffle, dans le contexte actuel, accessible à tous.

Le thème de la fête est : Venez comme vous êtes !

Les conséquences du Covid ont changé le cadre, les chorales ont des difficultés à reprendre et chacun trouvera dans cette fête un espace selon ses capacités.

Le comité de la fête n'avait pas envie de changer encore les dates, ils veulent aller de l'avant. Nous devons tester les capacités des sponsors à nous soutenir.

Les éléments présentés aujourd'hui sont concrets, nous voulons rassembler et mettre le plaisir au centre de ces journées.

L'organisation a prévu des lieux chaleureux, qu'il présente au travers d'un clip vidéo. Le concept de cette 50<sup>ème</sup> fête est d'ouvrir, de partager et de rassembler. C'est une belle dame qui a traversé un siècle et demi de notre temps.

Céline Schulz a imaginé des événements annexes, par exemple une galerie des portraits des personnalités de la SCCV, dans les couloirs de Grandchamp.

Des théâtres de rue, basés sur des anecdotes de la SCCV. Ils consisteront dans la création de petites pièces.

Les arbres décorés qui seront confiés aux artistes de la région, avec un concours. Les artistes devront présenter un dossier de candidature. Le logo de la fête est un arbre à musique qui va nous porter tout au long de la fête.

Il y aura également des arbres d'accueils, les enfants des écoles accueilleront les enfants des petits chœurs. Nous allons faire pousser des chênes qui seront offerts aux choristes enfants.

Nous avons prévu un concours du 50<sup>ème</sup>, dans lequel les visiteurs trouveront différents indices et énigmes au long de leur parcours. Il donnera lieu à un tirage au sort avec des lots offerts par nos partenaires.

Nous voulons organiser des FlashMob dans différents lieux publics et centres commerciaux afin de promouvoir la fête. Ils sont en préparation et interviendront dès la mi-automne 2022 et au début du printemps 2023 dans lieux publics.

Au niveau de la communication, un site internet FCCV2023 sera mis en fonction ces prochains jours. Il donnera toutes les informations sur la fête. Un logiciel permettra de récolter des dons, l'argent étant nécessaire pour une telle organisation.

Les réseaux sociaux, tels que Facebook et Instagram, feront également partie de cette communication.

Enfin, la FCCV 2023 sera également présente sur différents marchés dans le canton afin de faire la publicité pour la fête. Le programme n'est pas encore finalisé, il figurera sur le site internet.

Un loto prévu à Morges au mois de novembre a été annulé en raison du Covid. Dès mars 2022, si tout va bien, Morges, Gland et Coppet organiseront des lotos en faveur de la FCCV23. Des gadgets seront en vente sur le site internet.

Des chaînes de tombola sont à la disposition des sociétés.

Nous avons voulu jouer la carte des vigneron de La Côte et nous avons préparé une souscription pour des cartons de 12 bouteilles de vin. Avec l'arrivée des Fêtes de Noël, ce sera certainement des cadeaux appréciés. Cette fête touche deux districts et 12 régions viticoles, c'est le chiffre clé d'un carton de vin. Nous avons besoin de vous !

Après cette longue période, participez et répondez positivement aux appels. Inscrivez-vous. La réussite de cette 50<sup>ème</sup> fête dépend aussi de vous !

Nous aurons besoin de bénévoles, inscrivez-vous !

Pour terminer, Gérald remercie le comité de la SCCV pour l'aide apportée. Il excuse Céline Schulz qui est en quarantaine."

Yvan remercie le comité d'organisation de la FCCV23 pour ces explications qui donnent envie.

Il passe la parole à Bernard Dutruy pour la présentation de son livre : « Balade au fil de 50 fêtes cantonales ».

Bernard a travaillé durant deux ans et demi sur ce projet et a consulté des milliers d'archives. Il engage les sociétés à en passer commande, au profit de chanteurs honorés. Le Conseiller fédéral, Guy Parmelin a accepté de dédicacer son livre.

Il souhaite que les sociétés fassent un bon accueil à ce livre.

Edwige recommande aux sociétés de participer, le Comité a pensé que ce serait très compliqué d'être au top pour les sociétés, le jury saura apprécier chaque groupe avec bienveillance et dans un esprit constructif.

Au niveau des changements, il n'y a plus de 5 minutes et plus de 50 minutes, ceci pour des raisons financières. Pour donner le goût aux sociétés de venir, la commission de musique a voulu alléger la pression, il n'y aura pas de catégories. Vous avez 3 possibilités pour vous inscrire, une évaluation avec résultat noté sur 6 et commentaires du jury, avec chœur imposé. Une prestation avec commentaire oral du jury, le programme est choisi par la société. Et la dernière façon, vous venez avec un programme, vous avez une heure à disposition avec une ou deux chorales. Un diplôme sera remis à toutes les catégories.

Les documents de préinscription vous ont été remis dans l'enveloppe. Venez à Gland !

- **Modification des statuts (voir document en annexe)**

Le Comité propose une modification des statuts, plutôt cosmétique.

Après une proposition de l'Espérance de Bussigny, les modifications sont votées en bloc, telles que présentées.

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

- **Date et lieu de la prochaine AD 2022**

Yvan a le plaisir de pouvoir informer les sociétés que la prochaine AD aura lieu le 20 mars 2022 à Penthaz, organisée par l'Aloëttaz de Penthalaz. Il les remercie.

- **Propositions individuelles et divers**

Yvan annonce qu'un mail de l'USC sera envoyé aux chorales concernant la situation des chorales après-Covid.

La Newsletter de la SCCV paraîtra la 1<sup>ère</sup> semaine de décembre, il encourage les sociétés à transmettre leurs dates de concert avant le 20 octobre à [unisson@choeur.ch](mailto:unisson@choeur.ch).

Le comité remercie les présidents de faire suivre les informations de la SCCV aux choristes.

Jean-Jacques rappelle que Dootix doit être mis à jour le plus vite possible afin qu'il puisse facturer les cotisations 2021 de la SCCV. Le Comité a décidé de maintenir le régime des cotisations comme l'an dernier, grâce aux gestes consentis par l'USC et la Suisa, le montant est de CHF 9.-/par personne. En cas de problème, il encourage les sociétés à s'adresser à Christophe Grunder.

Yvan rappelle que les cotisations 2021 seront basées sur l'effectif actuel des sociétés afin de ne pas péjorer les sociétés.

Nicolas Raymond, vice-président de l'AVDC, excuse Céline Grandjean, première présidente de l'AVDC.

Christiane Ferrot a été très touchée par ce qui est arrivé à Lise, elle félicite le comité de son union et de son travail et demande à l'assemblée d'applaudir le Comité.

- **Fin de l'Assemblée**

Yvan remercie Michel Panchaud et le chœur d'hommes de Poliez-le-Grand pour la préparation de la salle

La parole n'étant plus demandée, il lève l'assemblée à 10h45

Yvan Ney, vice-président



Françoise Balducci, secrétaire

